

Planche I12

Approuvé le 05 avril 2019
Modifié le 16 décembre 2022
Modifié par procédure simplifiée le 15 décembre 2023

4-2 Règlement graphique

4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Projet de modification simplifiée N°4

Territoire(s) : Loire Châlonne
Commune(s) : Coulon

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Soils

NL Zonage

Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques

xxx Linéaire commercial souple
xxx Linéaire commercial strict
 Périmètre ou linéaire artisanal et/ou de services
 Périmètre logistique
 Polarité commerciale majeure
 Polarité commerciale intermédiaire
 Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise
 Périmètre de projet urbain intégrant des commerces
 Pôle de services
 Périmètre tertiaire
 Périmètre mixité productif-tertiaire

Emplacements Réservés

Emplacement réservé pour mixité sociale
 Servitude de constructibilité limitée
 Emplacement réservé pour projet d'intérêt général
 Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

Protections environnementales

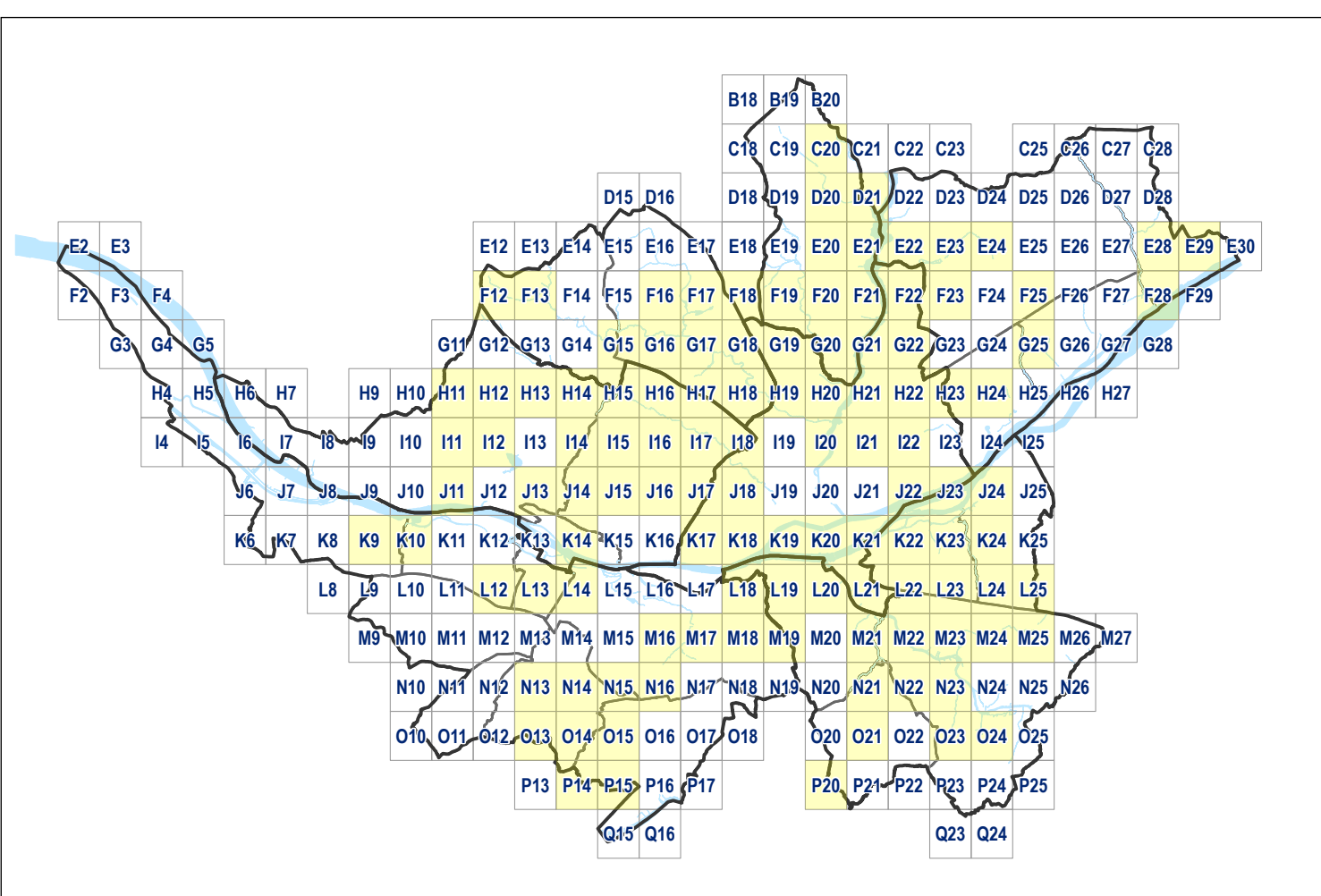
Espace Boisé Classé (EBC)
 Espace Paysager à Protéger (EPP)
 Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)

Fond de plan

Parcelle
 Emprise Bâtie
 Surface en eau
 Limite communale

Format d'impression des plans 913 x 991 mm
Référéntiel Parcellaire Cadastre National actualisé

GRILLE DE REPERAGE



Système de coordonnées: RGF 1993 CA47

